

**Procès-Verbal du 3<sup>ème</sup> conseil d'école**  
Jeudi 20 juin 2019**Présents :**

Monsieur Delattre, Maire adjoint chargé des affaires scolaires  
 Mesdames Tailleur, Jaballah, Parisi, Claret et Monsieur Berthomieu, représentants de parents d'élèves  
 Madame Marie, enseignante du RASED  
 Mesdames Pla Tomas, Cheippe, Creuzot, Despres, Goncalves, Mazeau et Monsieur Tall, enseignants  
 Monsieur Galvan, gardien du site

**Absents excusés :**

Mme Bertin, Brossollet et Jourdain, enseignantes  
 Mme Le Roy

**Secrétaires :**

Madame Creuzot, enseignante - Monsieur Berthomieu représentant de parents d'élèves  
 Début du conseil d'école à 18h06.

**1. Rentrée 2019 : les effectifs et mouvements**

Il y a à ce jour 177 élèves à l'école répartis comme suit :

|                 |    |
|-----------------|----|
| PS/GS - 20/7    | 27 |
| MS              | 28 |
| GS/CP - 14/10   | 24 |
| CP/CE1 - 6/20   | 26 |
| CE1/CE2 - 13/10 | 23 |
| CE2/CM1 - 12/13 | 25 |
| CM1/CM2 - 11/13 | 24 |

177 élèves sont prévus à ce jour à la rentrée prochaine :

|                      | PS/MS     | PS/GS     | GS/CP     | CP/CE1    | CE2/CM1   | CE2/CM2   | CM1/CM2   | Total /niveau |
|----------------------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|---------------|
| PS                   | 6         | 6         |           |           |           |           |           | 12            |
| MS                   | 20        |           |           |           |           |           |           | 20            |
| GS                   |           | 21        | 8         |           |           |           |           | 29            |
| CP                   |           |           | 14        | 6         |           |           |           | 20            |
| CE1                  |           |           |           | 16        |           |           |           | 16            |
| CE2                  |           |           |           |           | 16        | 18        |           | 34            |
| CM1                  |           |           |           |           | 11        |           | 11        | 22            |
| CM2                  |           |           |           |           |           | 8         | 15        | 23            |
| <b>Total /classe</b> | <b>26</b> | <b>27</b> | <b>22</b> | <b>22</b> | <b>27</b> | <b>26</b> | <b>27</b> | <b>177</b>    |

Pas de comptage à prévoir, rentrée prévue à 7 classes.

### Flux des effectifs :

9 départs à la fin de l'année pour déménagement et/ou départ dans un établissement privé et 13 CM2 quittent définitivement l'école soit 22 départs.

12 élèves PS à la rentrée, 2 en moyenne section, 2 en grande section, 2 en CE1, 2 en CE2, 1 en CM1 et 1 en CM2 soit 22 nouveaux élèves.

### Equipe enseignante :

Mesdames Desprès, Goncalves, Bertin et Jourdain quittent l'école.

Mme Goncalves émet le souhait de rester sur l'école. Nous sommes en attente de la seconde phase du mouvement pour connaître les 2,5 enseignants en attente de nomination sur l'école (début juillet). Nous avons un poste bloqué PES en doublon (2 jours - 2 jours).

Mmes Cheippe, Brossollet, Creuzot, Mazeau et moi-même Mme Pla Tomas restons sur l'école.

M. Galvan conserve le poste de gardien.

Equipe Atsem : départ d'Alyson Rocher et arrivée de Stéphanie De Oliveira. Brigitte Lancereau reste.

Equipe AVS : Mmes Labouh, Tricoche et Antoine restent sur l'école. Mme Cyrille et Ouali ne sont pas reconduites. Nous sommes en attente de deux AVS pour la rentrée prochaine.

Equipe Accueil des loisirs : Responsable à partir du 2 septembre : Céline Le Roy et adjointe Christelle Lettere, des référents animateurs resteront sur les Bartelottes.

## 2. **RASED**

Départ de Mme Lemoult (psychologue) qui part en formation, et départ à la retraite de Mme Pujol. Arrivée de Mme Garcia à mi-temps car elle est en formation. Mme Marie reste.

Les demandes d'intervention du réseau sont faites par l'équipe enseignante lors de concertations avec l'équipe du Rased, en fonction des besoins et des moyens, des prises en charge sont proposées.

Parole à Mme Marie : Les aides reprendront en septembre. Une quinzaine d'enfants a été vue cette année par le RASED. Le bilan des interventions sera prochainement communiqué à la directrice de l'école.

## 3. **Budget année civile 2019**

|                                 |          |   |
|---------------------------------|----------|---|
| Prestations de services         | 9000,00  | Classe transplantée                         |
| Autres fournitures non stockées | 300,00   | pharmacie                                   |
| Fournitures de petit équipement | 300,00   | BUREAU DIR                                  |
| Fournitures scolaires           | 6 205,00 | fourniture/livre/papier                     |
| Autres matières et fournitures  | 1 110,00 | livres et BCD                               |
| Transports collectifs           | 2 985,00 | car sorties péda hors classes transplantées |
| Investissement                  | 625,00   | 1 vidéo projecteur                          |
|                                 | 600,00   | 1 meuble multimédia                         |

Les budgets votés sont semblables à ceux de l'an passé :

|                  | <b><i>Budget voté 2018</i></b> |
|------------------|--------------------------------|
| CLASSES TRANSPL  | <b>9000</b>                    |
| PHARMACIE        | <b>300</b>                     |
| BUREAU           | <b>300</b>                     |
| FOURNITURES SCOL | <b>5735</b>                    |
| BCD/ABONNEMENTS  | <b>1026</b>                    |
| TRANSPORT        | <b>2742</b>                    |
| GROS MATERIELS   | <b>520</b>                     |

Compte-tenu de l'impossibilité de renouvellement du vidéoprojecteur sur l'année 2018, nous avons obtenu un budget plus conséquent que l'année précédente en investissement.

Il restera tout de même à prévoir pour l'an prochain, d'avoir un budget pour l'équipement matériel des cours (bancs, traçage de jeux à la peinture...), déjà évoqué lors de nos demandes d'investissement de 2018.

#### Point sur la coopérative scolaire :

Mme Brossollet, trésorière de l'école, n'étant pas présente ce soir, nous restituons tout de même le mouvement des entrées et sorties d'argent.

|                              |          |          |
|------------------------------|----------|----------|
| Solde départ                 |          | 5098,15€ |
|                              | Recettes | Dépenses |
| Appel dons parents           | 1230,00  |          |
| Photographe                  |          | 2358,02  |
| Chèque coopérative de classe |          | 150      |
| Goûter CM2                   |          | 32,75    |
| Parcours cœur                |          | 14,33    |
| Solde au 20/06/2019          |          | 3773,05€ |

Restent à déduire les dépenses de la sortie à la Fabuloserie (environ 1260€), et à ajouter les recettes des actions menées par la FCPE et la caisse des écoles.

#### 4. **PPMS & exercices de sécurité : résultats des PPMS**

Exercices incendie : 27 septembre à 10h00 et jeudi 16 mai à 10h00

Exercices PPMS :

- Intrusion « se cacher » : 4 octobre à 9h00 ; 23 mai 2019 à 15h00 (en présence de Marie-Noëlle Chevallier CPC de l'ASH1). Une réunion avec Mr Ortu, Mme Chevallier et moi-même Mme Pla Tomas a été conduite jeudi 6 juin dans le but de trouver les actions à conduire les plus adaptées à l'école, et voir ce qu'il serait possible d'améliorer en équipement (un CR sera envoyé à la mairie pour information). La DSDEN viendrait dans nos écoles pour nous indiquer les solutions à adopter en fonction de la configuration de l'école.

- Confinement amélioré : 7 février à 9h30. Le lieu de rassemblement actuel est la salle polyvalente. Suite à la réunion évoquée précédemment, l'équipe enseignante se penchera à la rentrée prochaine afin de modifier les zones de rassemblement.

Pour fermer tous les rideaux en même temps il faudrait demander à installer une commande générale, ce qui est possible.

#### 5. **Bilan du projet d'école**

Objectif spécifique pour l'action annuelle pour rappel :

Mobiliser ses connaissances pour expliquer et /ou concevoir des règles de jeux mathématiques

Cette action vise le respect de la règle mais aussi valorise le partage, l'entraide et la coopération. Les axes de travail sont essentiellement dans :

- la compréhension des règles de jeu
- l'explication par le jeu en lui-même
- l'expérimentation

Actions mises en place :

Depuis le dernier conseil d'école, nous avons organisé :

- Education à la sexualité pour les CM2 les 7 et 9 mai
- Petit déjeuner maternelle + CP du dispositif parcours cœur le 14 mai
- Hygiène buccodentaire avec étudiants Croix-Rouge les 20, 21 et 22 mai

- Rencontre Rugby pour les CM1/CM2 au CNR le 24 mai
- Visite du collège de Nozay pour les CM2 le 3 juin
- Randonnée maternelle dispositif du parcours cœur le 6 juin
- Semaine « jeu partage » pour toute l'école les 11, 13 et 14 juin. On remercie les parents pour leur aide.
- Semaine « Education à la route » les 17, 18 et 20 juin. On remercie également les parents. Cette action sera reconduite les années futures avec la possibilité d'avoir une aide financière de la mairie
- Visite de la Fabuloserie le 21 juin pour l'élémentaire et le 25 juin pour la maternelle + GS/CP
- Soirée intégration le 25 juin pour les futurs PS et les quelques nouveaux pour la rentrée prochaine
- Randonnée élémentaire dispositif du parcours cœur le 1<sup>er</sup> juillet
- Journée Olympiades le 5 juillet

A partir de septembre 2019, le projet d'école prend une autre forme. Il ne sera plus à concevoir sur 3 ans, mais sera annualisé. L'équipe enseignante aura courant de la première période de l'année à le formuler, en s'appuyant sur des indicateurs relevés, spécifiques à notre école. Nous nous baserons sur l'harmonisation des pratiques car nous sommes une équipe qui fluctue chaque année, ceci pouvant être un frein à la continuité des apprentissages.

## 6. Travaux

Les travaux d'été ne sont pas encore connus, car nous n'avons à ce jour pas de retour de la prise en compte par le service technique, nous ne savons pas ce qui sera effectué. Il a été demandé en date du 16 mai, l'équipement de la réserve de la salle polyvalente ainsi que la réserve de la classe 3, en nouveauté. Les travaux listés aux précédents conseils n'ont pas été résolus pour le moment non plus.

## 7. Réflexion autour de la mutualisation des locaux de l'école

### Indicateurs actuels :

- Matériels et équipements fréquemment déplacés dans la salle RASED, informatique, AV (chaises, tables, livres...), génère de vrais problèmes au bon déroulement des séances au sein de ces salles.
- Lieux de vie (salle des maîtres) utilisés avec souvent de la vaisselle laissée à la plonge.
- Disparition de matériel pédagogique (kits brosse à dents, dentifrice disparus du bureau direction, livres albums de jeunesse disparus dans les classes de maternelle).
- Accès à l'école nécessitant l'appel sur le téléphone de direction pour l'ouverture du portail, perturbe la classe de la directrice.
- Réserve de la salle polyvalente peu exploitable par manque de rangements, génère des pertes de matériels et de temps pour la recherche de ces derniers.

### Concertation ce jour pour palier à ces désagréments :

#### 1) Conception d'une charte de mutualisation :

- spécifiant le cadre de travail à respecter pour tous les usagers, à savoir qu'il faut se contenter de l'équipement installé dans chaque salle, et à défaut pour une activité bien particulière, d'effectuer une demande de changement temporaire de l'équipement, à condition de remettre en ordre juste après utilisation.
- n'autorisant l'accès aux classes et les réserves attenantes que par les enseignants et le personnel d'entretien et explicitant clairement les salles à mutualiser avec l'élaboration d'un emploi du temps visible à l'entrée des différentes salles

*Idee de la FCPE : afficher les photos de l'organisation des salles.*

*Mr Delattre : Cela va se régler, il s'engage à gérer le problème dès septembre. Investissement pour les clés à donner aux ATSEM. Il n'a pas donné son avis quant à la réalisation de la charte à l'heure actuelle.*

*Faire une demande de changement de matériel au préalable n'est pas utile, l'équipe animation sera avertie de la nécessité de laisser les locaux à l'identique.*

2) L'équipement de la réserve de la salle polyvalente doit être une priorité, pour limiter les pertes.

*Réponse : Cela est pris en considération. Pas de date prévue en revanche pour le moment.*

3) Demande de l'équipe enseignante d'avoir une vraie réserve de stockage avec du rangement (le vestiaire « homme », à l'heure actuelle occupée par le matériel pédagogique commun, ne devant être que du provisoire) avec la possibilité pour chaque enseignante de pouvoir y accéder sans passer par la directrice (comme cela se fait actuellement).

*Réponse : Entendue par Mr Delattre, projet faisable mais à voir pour pouvoir réorganiser la fonction de certaines salles de l'école, qui peut prendre du temps pour validation (changement de plans à prévoir).*

**Fin du conseil d'école à 19h34.**